



École Saint-Albert-le-Grand

5050, 18^e Avenue
Montréal (Québec) H1X 2N9
Téléphone : 514 596-4008
Télécopieur : 514 596-4009

Assemblée générale annuelle des parents

Endroit : École Saint-Albert-le-Grand (gymnase B)
Date : Jeudi 8 septembre 2022
Heure : 19h35
Objet : Assemblée générale annuelle des parents

Compte Rendu

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Mme Lara Eid, vice-présidente du conseil d'établissement (CÉ) ouvre l'assemblée générale annuelle (AGA) à 19 :33 et présente les membres du CÉ de l'année 2021-2021.
Mme Lara Eid agit à titre de présidente d'assemblée.

2. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée

Mme Lara Eid propose M. Christophe Derrien comme secrétaire d'assemblée. M. François-Xavier Dion appuie cette proposition et personne dans l'assemblée ne s'y oppose.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Lara Eid procède à la lecture de l'ordre du jour.

CONSIDÉRANT que Mme Guylaine Cool a élaboré un projet d'ordre du jour pour l'AGA du 8 septembre 2022 ;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué à tous les parents de l'école Saint-Albert-le-Grand (SALG) et que les personnes présentes proposent d'adopter l'ordre du jour tel que présenté ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Claire Dewailly, appuyé par Mme Ménaique Légaré-Dionne, il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté pour l'AGA du 8 septembre 2022 ;

4. Adoption du compte rendu de l'assemblée annuelle précédente

M. Christophe Derrien propose d'ajouter la notion de lever d'assemblée dans le compte rendu pour représenter ce qui s'est réellement passé.

CONSIDÉRANT que les personnes présentes ont eu la possibilité de prendre connaissance du procès-verbal l'assemblée générale annuelle de l'année passée ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Christophe Derrien, appuyée par M. Julien Houde Roy, présents lors l'assemblée générale annuelle de l'année passée, il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'année passée avec la modification proposée.

5. Bilan du conseil d'établissement 2021-2022

Mme Lare Eid présente le bilan dont voici quelques éléments :

- Nombreuses sorties scolaires sans frais (théâtres, ski de fond, Mont St-Bruno, Écomusée, Biodôme, Ville de Québec ...) autorisées par le CÉ ;
- Activités (théâtre, musique, educazoo, cuisine...) financées par les levées de fonds
- Contribution de l'OPP pour les activités (paniers bio, vente de sapins, bazar...)

6. Reddition de compte

2 points essentiels sont discutés et adoptés par le CÉ :

Le projet éducatif qui jusqu'en décembre 2022 est l'Écriture.

1 fois toutes les 3 semaines, Mme Guylaine Cool rencontre tous les enseignants pour discuter des différents apprentissages.

13 rencontres sont prévues afin de s'assurer que tous les enseignants ont la même rigueur d'apprentissage et offre les mêmes chances d'éducation.

Toutes les informations du projet sont sur le site web de l'école.

À partir de 2023, Mme Guylaine Cool proposerait de passer aux Mathématiques.

Le plan de lutte contre la violence et l'intimidation.

Chaque année, ce plan est révisé et mis à jour. Cette année scolaire, le thème de l'estime de soi sera travaillé. Les dates sont dans le calendrier scolaire.

L'année passée, Mme Jolène Gauthier a fait l'animation de Vers le Pacifique dans toutes les classes (méthode de résolution de problème) épaulée par M. Benoit Bourdon, éducateur spécialisé.

Aussi, Mme Guylaine Cool explique que le code de vie a été revu par les élèves et que des ateliers de résolution de conflits ont pris place durant l'année.

Enfin, Mme Guylaine Cool annonce qu'en 2022-2023, des élèves médiateurs seront désignés pour aider à la résolution d'éventuels conflits.

7. Explication de la structure de participation des parents

La participation des parents peut se faire 2 deux façons :

- CE : approuver les sorties scolaires et les budgets associés, adopter le budget de l'école. En général, il y a 6 rencontres au cours de l'année d'environ 2 h chacune. En présentiel plutôt qu'en virtuel.
- L'OPP : parents bénévoles, rencontre de 1 h, selon les besoins. Mme Ménaïque Légaré-Dionne explique que l'OPP organise des levées de fonds et des activités pour les enfants et les familles. L'OPP est ouvert à toutes et tous, selon les centres d'intérêts.

28 personnes sont présentes à l'AGA et procèdent au vote à main levée au sujet de la reconduction ou non de l'OPP

100% des personnes présentes votent pour la reconduction.

8. Explication de la procédure d'élection

Mme Lara Eid explique le besoin en parents et en substituts sur le CE ainsi que le rôle au sein du conseil d'établissement

Mme Lara Eid propose M. Julien Houde Roy comme secrétaire d'élection. Mme Ménaïque Légaré-Dionne appuie cette proposition et personne dans l'assemblée ne s'y oppose.

À la suite de l'appel aux parents, les personnes suivantes se proposent pour être élues membres du CÉ (classées par ordre alphabétique) :

- ❖ Mme Laio Auger
- ❖ Mme Myriam Benoit
- ❖ Mme Julie Daneau
- ❖ Mme Claire Dewailly
- ❖ M. Christophe Derrien
- ❖ Mme Alice Martin
- ❖ M. Matthieu Plante

9. Élections

a. Des nouveaux membres du conseil d'établissement (2 postes pour deux ans).

Parmi les 7 membres en élection, les 2 personnes suivantes sont élues à titre de membre parents du conseil d'établissement :

- Mme Julie Daneau
- M. Christophe Derrien

b. Des substituts au sein du conseil d'établissement (2 postes pour l'année scolaire)

Parmi les 5 membres restants en élection, les 2 personnes suivantes sont élues à titre de parents substituts du conseil d'établissement :

- Mme Laio Auger
- M. Matthieu Plante

c. Du représentant au comité de parents de la CSSDM

Mme Lara Eid explique le fonctionnement du comité de parents aux membres présents et les différents sujets qui sont abordés.

Mme Roberta Aguirre Obregon annonce que les rencontres se tiendront cette année 50% en présentiel et 50% en virtuelle.

Mme Lara Eid annonce qu'elle est intéressée à être la représentante au comité de parents de la CSSDM.

CONSIDÉRANT que Mme Lara Eid est la seule personne intéressée ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Ménaïque Légaré-Dionne, appuyé par Roberta Aguirre Obregon, il est résolu ;

D'ÉLIRE Mme Lara Eid comme représentante au comité de parents de la CSSDM

d. Du substitut au comité de parents de la CSSDM

Mme Julie Daneau annonce qu'elle est intéressée à être substitut au comité de parents de la CSSDM.

CONSIDÉRANT que Mme Julie Daneau est la seule personne intéressée ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Christophe Derrien, appuyé par Roberta Aguirre Obregon, il est résolu ;

D'ÉLIRE Mme Julie Daneau comme substitut au comité de parents de la CSSDM

10. Formation de l'OPP

Ce point a été abordé et réglé au point 7.

11. Période de questions

Il n'y a pas de questions posées.

12. Levée de l'assemblée

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Lara Eid, il est résolu à l'unanimité,

DE LEVER la séance ordinaire à 20h32